



biens propres lors d'une séparation

Par **chrislamb**, le **15/05/2009** à **10:30**

Bonjour,
mon frère ,actuellement en instance de divorce, aimerait savoir si des biens propres (capitaux), investis dans l'achat d'une maison, peuvent être récupérés. Il n'y a pas de contrat de mariage. Par ailleurs , il s'est aperçu que son épouse était en train de vider les comptes, quels recours a-t'il ? Merci de votre aide

Par **ardendu56**, le **15/05/2009** à **22:22**

chrislamb? BONSOIR?

"...des biens propres (capitaux)..."
Oui, s'il a les preuves de ce qu'il avance.

"son épouse était en train de vider les comptes, quels recours a-t'il ?"
Qu'il prennent contact avec sa banque, récupère les décomptes et des preuves et se désolidarise du compte joint. Son épouse en a le droit si le compte est commun.

Bien à vous.